

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 septembre 2021

### XXXXVIII. Approbation de la demande de subvention de l'association ASTUCE

ASTUCE (ASsociATION de l'Université pour la CulturE et les Loisirs) est une association des personnels de l'Université d'Orléans qui a pour but de faciliter l'accès aux sorties culturelles et de loisirs de toute nature pour l'ensemble des personnels de l'Université d'Orléans : les personnels administratifs, techniques, des bibliothèques, les enseignants, titulaires ou contractuels ayant pour employeur principal l'Université d'Orléans (500 adhérents en moyenne sur les 3 dernières années).

L'association fonctionne grâce à une subvention de l'université et aux cotisations des adhérents (la cotisation a été fixée par le Conseil d'administration d'ASTUCE à 8 € pour les personnes relevant d'un indice inférieur à 404 et à 14 € pour les autres. Exceptionnellement, le CA d'ASTUCE a voté une cotisation à 50% pour les adhérents 2020-21 en 2021-22 soit 4€ ou 7€).

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable à la demande de subvention de l'association ASTUCE pour un montant de 20 000 €.

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	35

<b>Quorum :</b>	
Membres présents :	23
Membres représentés :	5
<b>Total :</b>	28

Décompte des votes :

<b>Absentions :</b>	-
<b>Votants :</b>	28
<b>Blancs ou nuls :</b>	-

<b>Suffrages exprimés :</b>	28
<b>Pour :</b>	28
<b>Contre :</b>	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 14/09/2021

**Le Président de l'Université**

**Éric BLOND**

Présidente CAc		DGS			Rectorat
VPCA		DRH			SAJ
VPCR		DAF			
VPCFVU		Agent Comptable			
VP délégué aux « Moyens »					